

Ecrit par Echo du Mardi le 1 juillet 2020

La CCI de Vaucluse élira son président en octobre prochain

Prévues en juin dernier, les élections de l'assemblée générale de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse avaient été, en avril dernier, reportées en raison de la crise du Covid-19 par Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La situation sanitaire permettant désormais la reprise du processus électoral, ce dernier, vient donc de convoquer, par arrêté du 24 juin 2020, les électeurs en vue d'élire les 34 membres de cette même chambre ainsi que les 5 membres qui siègeront à la Chambre de Commerce et d'industrie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le nouveau calendrier des opérations électorales est arrêté comme suit :

- juillet 2020 : mise à disposition du public des listes électorales,
- du mardi 1er septembre au vendredi 4 septembre 2020 à 12h : dépôt des candidatures à la préfecture de Vaucluse,
- au plus tard le mercredi 9 septembre 2020 : arrêt de la liste des candidats par le préfet de Vaucluse,
- le scrutin se déroulera, uniquement par correspondance, du jeudi 1er octobre jusqu'au mercredi 14 octobre 2020 à minuit, le cachet de la Poste faisant foi,
- le dépouillement des votes s'effectuera à partir du lundi 19 octobre 2020 pour une proclamation des résultats au plus tard le jeudi 22 octobre 2020.

Bloquée dans son fonctionnement depuis 2 ans maintenant faute de majorité pour voter son budget annuel la CCI 84 a été mise sous tutelle renforcée en mai 2018, avant que le préfet suspende ses instances en octobre de la même année puis ne la dissolve en décembre dernier. Une période durant laquelle les camps de Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse élu président de la CCI 84 au bénéfice de l'âge, et Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, n'ont cessé de s'opposer.